

NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE BOULLAY-LES-TROUX

Références

Commune	Boullay-les-Troux
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fiches descriptives
Dossier suivi par	Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	19 mars 2018



Ruelle du Manoir, 2012

TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 4
LA COMMUNE DE BOULLAY-LES-TROUX.....	p. 5
Histoire du site.....	p. 5
Topographie.....	p. 5
Morphologie urbaine.....	p. 5
ETAT DES LIEU PATRIMONIAL.....	p. 8
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 8
1. Généralités.....	p. 8
2. L'église paroissiale de Saint-Jean-l'Evangeliste.....	p. 9
3. La persistance des structures rurales du village ancien.....	p. 11
Les maisons rurales.....	p. 11
La cour commune.....	p. 12
4. Le patrimoine agricole : les fermes.....	p. 13
La ferme Marcou-Cailler.....	p. 13
La ferme Vigot.....	p. 15
La ferme Leduc.....	p. 17
La ferme Roché.....	p. 19
II – Le patrimoine du 19 ^e siècle.....	p. 21
1. Généralités.....	p. 21
2. Les villas.....	p. 21
3. Le patrimoine public : la mairie-école.....	p. 23
CONCLUSION.....	p. 25
Statistiques de l'inventaire de Gometz-la-Ville.....	p. 25
Intérêts de la commune.....	p. 25
Préconisations architecturales.....	p. 25
SOURCES.....	p. 26

Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et urbaine ») comporte effectivement l'objectif stratégique « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

En 2015, le PNR a procédé à la finalisation de l'inventaire du patrimoine de Boullay-les-Troux initié en 2012 par Diana Ospina, stagiaire, sous la tutelle de Virginie Chabrol, ancienne chargée d'études Patrimoine et Culture du PNR.

Cette étude a deux objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'identifier, dans la perspective d'une politique de sauvegarde, les principaux bâtiments d'intérêt et leurs caractéristiques à préserver, et d'enrichir une réflexion patrimoniale sur le devenir du bâti ancien de la commune, notamment pour l'élaboration de son PLU. Pour répondre à ces objectifs, le présent document est complété des cartes typologiques¹ et qualitatives² du patrimoine local, ainsi que des fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire³, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission à la municipalité en constitue une première restitution, tandis que sa communication au bureau d'études en charge de la révision du PLU favorisera une bonne intégration des enjeux patrimoniaux dans ce document d'urbanisme.

¹ La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans les communes :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Patrimoine artisanal et industriel : moulin, forge, tuilerie, garage, atelier, silo, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

² La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

³ Cet inventaire reprend le diagnostic patrimonial du bureau d'études Kargo élaboré en 2009 lors de l'extension du Parc.

LA COMMUNE DE BOULLAY-LES-TROUX

Histoire du site

En 1190, Simon de Chevreuse fait don du fief des Trous à l'ordre des Templiers avant de partir en Croisade. Au 14^e siècle, il appartient à Jean Pastourel, avocat au Parlement. A l'époque moderne, il passe dans de prestigieuses mains : Germain Braque, général des Monnaies, au 15^e siècle, puis Guillaume Bazin, docteur régent de la Sorbonne en Faculté de Médecine, et enfin Guillaume Dugué de Bagnols au 17^e siècle, maître des requêtes et janséniste. Celui-ci achète vers 1646 le fief des Trous après avoir acquis le fief de Montabé, autrefois dépendant de l'abbaye Saint-Paul-des-Aulnay, et le château de Méridon. C'est aussi lui qui fait transformer l'hôtel seigneurial des Trous, aujourd'hui disparu, et reconstruire en 1654 l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui. Après la Révolution, la commune connaît une véritable prospérité agricole. Pour autant, la propriété reste peu morcelée car beaucoup de terres appartiennent à l'ancienne ferme seigneuriale possédée à la fin du 19^e siècle par la comtesse de Thélusson. Mais c'est la Révolution industrielle et l'arrivée du chemin de fer en 1867 (prolongement de la ligne Paris-Saint-Rémy jusqu'à Limours) qui participe au développement touristique du territoire, notamment à l'essor des Vaux de Cernay. Le train impulse aussi une croissance économique et démographique à travers l'industrie des carrières de meulière et de grès, entraînant de nouvelles constructions à Boullay-les-Troux, nom adopté en 1863. A la fin du 19^e siècle, l'agriculture recule, quelques fermes sont vendues et morcelées, mais les céréales, haricots chevrier et fraises continuent d'alimenter les halles de Paris et les marchés voisins.

Topographie

La commune de Boullay-les-Troux est située au nord-ouest du plateau agricole de Limours à l'extrémité du Hurepoix en limite de vallée de Chevreuse, et compte actuellement 625 habitants. Elle se déploie sur le plateau culminant à 168m d'altitude, ouvert à l'ouest et bordé à l'est par le massif boisé de Montabé, flanqué d'un côté du vallon de Montabé et de l'autre du ravin de Nervilliers. Dans ces deux creux qui ont certainement justifié le nom de « Trous » coulent deux ruisseaux, le Montabé et le Moulecrotte, affluents de l'Yvette. Ailleurs, l'eau affleure et était autrefois visible par la présence dans les champs de nombreuses mares, désormais comblées mais mise en valeur sur le plateau de Limours par le travail « Carteau » en 2014. Concernant le réseau d'infrastructures, le territoire communal est traversé par trois routes, Cernay-Janvry, Choisel-Les Molières, Chevreuse-Les Molières, et du nord au sud par l'emprise de l'ancienne ligne de chemin de fer Paris-Limours qui a permis de remblayer une partie du ravin de Nervilliers.

Morphologie urbaine

Boullay-les-Troux, village de plateau et de fond de vallée, possède historiquement un habitat dispersé en trois entités bâties : le village des Trous, le hameau isolé de Montabé niché au creux du vallon boisé éponyme, et la « Gare de Boullay » plus au sud, hameau récemment loti au 20^e siècle autour de l'ancienne gare construite en 1870 et aujourd'hui disparue. Quant au noyau villageois, il se structure autour trois pôles : celui de la mairie, celui de la grande ferme et celui de l'église plus au nord. D'un point de vue paysager, on note des éléments qualitatifs : la présence de murs de clôture qui structurent et circonscrivent les zones habitées, une importante végétation dans les secteurs bâtis (alignements d'arbres, jardins, potagers, bandes enherbées, sentes végétalisées, pieds de murs plantés, etc.), et des paysages globalement très contrastés (zones bâties, champs, vallons boisés).

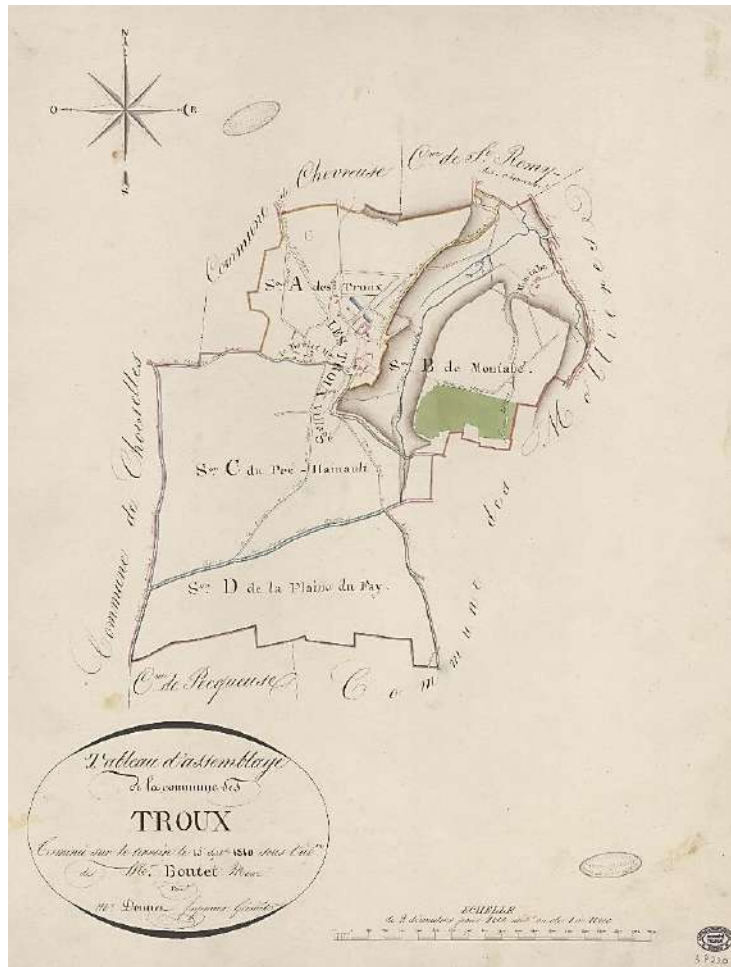


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien illustrant la topographie de Boullay-les-Troux, 1810 ©ADE 3P_023



Section A (Les Troux) du cadastre napoléonien de Boullay-les-Troux, 1810 ©ADE 3P_023

ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Boullay-les-Troux possède un important patrimoine rural. Le centre bourg a su préserver ses volumétries, ses toitures, ses enduits anciens, malgré quelques cas de ravalements dénaturant et illustrant l'influence du modèle urbain sur l'architecture rurale. Les hameaux ou abords sont souvent plus transformés que le centre-bourg. L'inventaire du patrimoine réalisé en 2012 et achevé en 2015 a permis de recenser 22 éléments patrimoniaux sur le territoire communal. Dans cet inventaire, on analyse toute construction ancienne bien conservée. Elle peut être un *typicum* lorsqu'elle est représentative d'une typologie et/ou d'une époque précise, et un *unicum* lorsqu'il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies dominantes qui sont analysées et localisées sur les cartes jointes au présent document. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à la commune qu'il s'agit de préserver. Trois grandes typologies ressortent de l'inventaire communal, les maisons rurales, les villas et les fermes à cour, reflétant le caractère éminemment agricole de Boullay-les-Troux et sa brève expérience de villégiature avec le chemin de fer. On trouve aussi beaucoup d'éléments du petit patrimoine rural tels que les granges, les puits, les fontaines, les croix de chemin, etc.

I – Le patrimoine d'Ancien Régime

1. Généralités

Le bâti et les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime sont attestés sur le cadastre napoléonien de la commune de Boullay-les-Troux daté de 1810. Ce document, systématiquement relevé pour chaque commune française au début du 19^e siècle, fixe un état des lieux du foncier et de l'immobilier au cours des premières décennies post révolutionnaires. La conclusion que l'on peut tirer de son observation est la persistance des trois quarts du bâti ancien à Boullay-les-Troux. Le tissu urbain historique, extrêmement lâche et organisé entre les Troux, le hameau de Boullay et celui de Montabé, n'a été que très tardivement densifié par le phénomène pavillonnaire au cours du 20^e siècle, et notamment depuis les années 1960. Dans le cœur du village, les maisons anciennes présentent majoritairement leur mur-pignon perpendiculaire et aligné sur rue, plus rarement leur façade parallèle à celle-ci. Le parcellaire ancien est de taille petite à moyenne, de forme irrégulière, souvent issu du morcellement de fermes. Les constructions se concentrent en front de rue, parfois autour de cours héritières d'anciennes structures agricoles. Les murs de clôture en meulière enduite à pierre vue marquent une certaine continuité bâtie en reliant des constructions non mitoyennes. Le bâti ancien présente une architecture traditionnelle en moellons de meulière recouverts d'enduit à la chaux, les toitures étant en tuiles et dépourvues de lucarnes. Pour les villas, on observe des toitures plus complexes (croupes, usage de l'ardoise, débords de toit portés par des aisseliers en bois...).

2. L'église Saint-Jean-l'Evangeliste

Le hameau de l'église forme une excroissance du village, s'avancant sur le plateau agricole, d'un grand intérêt paysager et patrimonial. L'église, l'un des rares vestiges du 17^e siècle à Boullay et qui marque la proue septentrionale de la commune, est remarquable par sa simplicité et son état de conservation. Reconstituée en 1654 sous Guillaume Dugué de Bagnols à l'emplacement d'une première église érigée au 13^e siècle sous le vocable de Saint-Jean-le-Baptiste [Abbé Lebeuf, t.III, 1883-1893, p. 414], elle est consacrée en 1656 [AD91 1J_445, plaque de fondation, pierre d'autel avec dédicace]. La sacristie et le porche sont rajoutés au 18^e siècle, tandis que l'escalier d'accès aux combles et le réduit entre celui-ci et la chapelle sud sont du 19^e siècle. Le clocher est un ajout de 1854. Dans le troisième quart du 19^e siècle, la paroisse, n'ayant plus de desservant attitré, se trouve rattachée à celle des Molières. Les quatre vitraux de la nef sont remplacés en 1936 et l'abside est percée d'une baie supplémentaire et dotée d'un vitrail représentant saint Jean l'Evangeliste en 1950 par R. Lardeur [Françoise Laurence, *L'église Saint-Jean-l'Evangeliste de Boullay-les-Troux*, 2007]. L'église est en forme de croix latine, mais les bras du transept sont en réalité constitués par deux chapelles hors œuvre de plan rectangulaire, flanquées de contreforts. Construite en meulière laissée apparente, l'église se compose d'un vaisseau unique précédé d'un porche. A l'opposé, le bâtiment se termine par un chevet semi-circulaire, flanqué au sud d'une sacristie hors œuvre de plan rectangulaire. Côté sud, on trouve également un escalier en vis permettant d'accéder aux combles et un réduit entre celui-ci et la chapelle. La toiture de la nef est à deux versants, terminée par une croupe ronde au niveau du chevet semi-circulaire, et les éléments hors-œuvre que sont le porche, les chapelles latérales et la sacristie sont couverts de toits à croupe à égouts retroussés, l'escalier à vis à croupe arrondie, le tout en tuile plate. La façade principale présente un porche profond en moellons de meulière apparents, avec deux portes latérales pour accéder au cimetière. Il est surmonté d'une étroite niche cintrée et, à l'aplomb, d'un clocher en ardoise à flèche surmontée d'une croix à girouette. L'église est aussi ponctuée d'éléments métalliques que sont les ancrs en croix de saint André et des barreaux de fenêtre rajoutés.



Façade occidentale de l'église Saint-Jean-l'Evangeliste, 2012



Vue nord-ouest et sud-ouest de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, 2012 et 2015

3. La persistance des structures rurales du village ancien

Les maisons rurales

Marquée par sa modestie, l'une des principales typologies du bâti ancien de Boullay-les-Troux est la maison rurale. Bâties en moellons de meulière, les maisons rurales sont de plan allongé, perpendiculaire ou parallèle à la rue, à l'alignement ou en léger retrait. Construites de plain-pied, souvent dotées d'un grenier de stockage, elles peuvent être accompagnées d'annexes agricoles plus modestes encore que leur logis. Les caractéristiques des maisons rurales sont bien souvent mises à mal. L'aménagement d'un comble avec l'ajout de châssis ou de lucarnes mal proportionnés et la régularisation des ouvertures en façade peuvent dénaturer ces maisons, tout comme la mode de « décroûter » les enduits. Elles constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et l'image villageoise de Boullay-les-Troux. Parmi les quatre maisons rurales repérées dans l'étude, on peut citer l'exemple du 14 chemin de l'Église, dernière d'une série de trois maisons perpendiculaires au chemin situées à la pointe nord du village, déjà présentes sur la carte des Chasses de 1765. La maison s'élève de plain-pied avec un grenier transformé en étage de comble. Un four à pain semi-circulaire se trouve au droit du pignon côté rue, qui est par ailleurs percé d'une ancienne trappe de grenier. La maison est bâtie en moellons de meulière protégés par un enduit à pierre vue, récemment refait. Elle est couverte d'un toit en tuile plate percé d'une lucarne à croupe et d'une lucarne rampante. Son intérêt réside dans son bon état de conservation, notamment au niveau des volumes, des percements, et du four à pain.



Maison du 14 chemin de l'église, vue sud et nord, 2015

La cour commune

Au cœur du village figure un autre exemple typique de structure rurale, la cour commune de la Savonnerie. Système d'organisation de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, la cour commune regroupe traditionnellement du logement (petits cultivateurs, journaliers travaillant dans les fermes voisines), un lieu de travail (la cour essentiellement) et des espaces de stockage. Aux Troux, cette ancienne cour commune, antérieure au cadastre napoléonien de 1810, est bordée de maisons sur deux côtés seulement et totalement ouverte sur la rue, constituant deux ailes perpendiculaires mais non contiguës. Les bâtiments sont en moellons de meulière apparents, dotés de différents traitements de façades et de toitures. Elles sont toutes de plain-pied avec grenier. On compte actuellement sept portes piétonnes qui correspondent vraisemblablement à autant de logements. En 1810 (cadastre napoléonien), l'ensemble était moins divisé. Malgré le haut niveau de transformation des maisons (régularisation ou redimensionnement d'ouvertures, décroûtage des façades, etc.), on arrive à reconnaître encore les anciennes fonctions agricoles de certains bâtiments. La maison au nord de l'aile Est a conservé les aérations de ce qui devait être une ancienne étable. Au sud de cette même aile, une maison semble reprendre l'organisation à deux travées d'une charreterie/remise. Ces bâtiments pourraient aussi bien être ceux d'une ferme, la nuance entre cour commune et ferme étant ici très tenue, bien que le caractère ouvert sur la rue et l'absence de mur de clôture correspondent à la première.



Cour de la Savonnerie, 2012

4. Le patrimoine agricole : les fermes

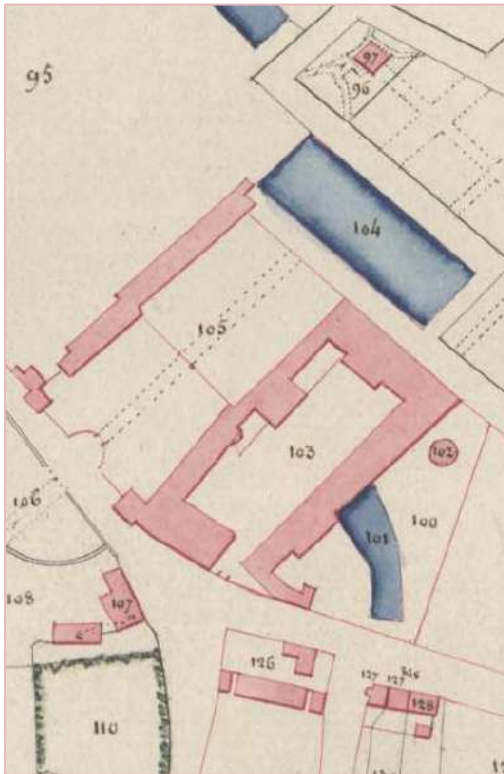
Boullay-les-Troux possède de nombreuses fermes sous l'Ancien Régime. Aujourd'hui, seule quatre corps de fermes ont été préservés : la ferme Marcou-Cailler, la ferme Vigot, la ferme Leduc et la ferme Roché. Transformées ou développées au cours du 19^e siècle, on les reconnaît par leurs volumes et leurs longs murs de clôture formant un écrin de verdure.

La ferme Marcou-Cailler

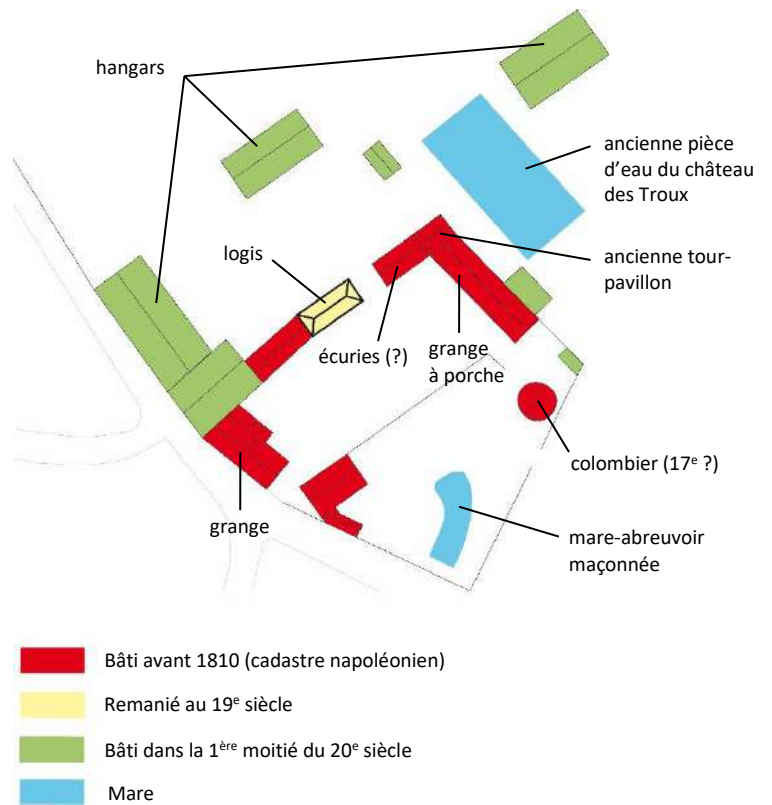
En 1580, Henri de Lorraine, duc de Guise et de Chevreuse, autorise Alexandre Legrand, seigneur des Troux et propriétaire d'un château, à construire un colombier, privilège nobiliaire. Il se peut que le colombier encore visible soit celui du 16^e siècle [BOYE, *Un village janséniste : Boullay-lès-Troux*, p. 19, 78-79]. La ferme seigneuriale des Troux est quant à elle déjà attestée au 17^e siècle [AD91 1J_416]. Le château ayant disparu en 1825 suite à la Révolution, l'ensemble des terrains et des bâtiments possédés par la comtesse d'Hallwyl a été vendu comme biens nationaux en 1791 et se modifie en une vaste ferme qui reprend l'emprise du château. La propriété agricole d'environ 150 hectares appartiendra successivement à la fille de la comtesse de Thélusson, qui possède le domaine de Vaugien à Saint-Rémy-les-Chevreuse, puis à sa fille, la comtesse de Nos. Le locataire, Pierre-René Marcou, l'exploite à partir de 1899 et ce pendant longtemps avant d'en devenir propriétaire, d'où l'appellation de ferme Marcou-Cailler [FAURE et LAWRENCE, *Notre village Boullay-les-Troux*, p. 60]. Il s'agit d'une ferme de grandes dimensions organisée autour de deux cours rectangulaires qui communiquent entre elles par le nord. Nous nous intéressons surtout à la première, la seconde à l'ouest étant principalement formée de deux hangars agricoles récents. Les bâtiments alignés sur la voirie (grange, pignon de hangar et hangar agricole) forment un véritable front de rue aveugle, à l'exception de la porte charretière de la grange à toiture en tôle ondulée, ouverte sur l'extérieur. Au sud du portail moderne et dénaturant, perpendiculaire à la rue, un ancien bâtiment à pignon découvert et très longs pans de tuiles mécaniques est un vestige de la ferme seigneuriale. Dans l'aile nord-ouest séparant les deux cours, le logis se distingue par son étage supplémentaire, ses façades régulièrement percées et sa toiture à croupe en ardoise, à arêtiers et épis de faitage en zinc. En fond de cour, l'ancienne grange avec une tour d'angle du 17^e s. en forme de pavillon avec une toiture en pavillon en tuile plate, et une écurie/étable en retour d'équerre datent aussi de la ferme du château. Le colombier est le bâtiment le plus emblématique de la ferme. Privilège nobiliaire, il témoigne du caractère seigneurial de l'exploitation et du prestige social du propriétaire du fief des Troux. Vraisemblablement du 16^e ou 17^e s., il est de forme circulaire et possède une toiture non pas en poivrière mais à deux pans. La partie haute du colombier a été tronquée, peut-être suite à l'effondrement du couverture. Cela explique la forme étrange de l'actuelle toiture dont la base interrompt le cordon mouluré, destiné à empêcher l'accès des prédateurs (chats, rongeurs, fouines...) dans la volière.



Dessin de la ferme Marcou, 1899, Monographie de Boullay-les-Troux, ©AD91



Cadastré napoléonien, 1810 ©ADE 3P_023



Datation et usage supposés des bâtiments



Vue sud de la grange, 2012



Vue sud des bâtiments, 2012



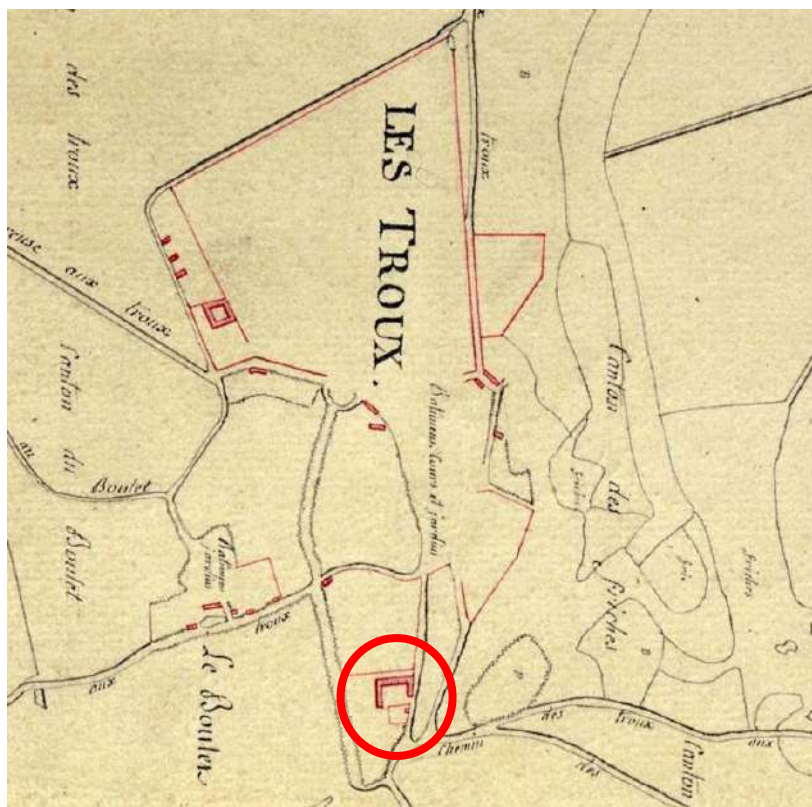
Vue nord de la ferme, 2008 ©Kargo



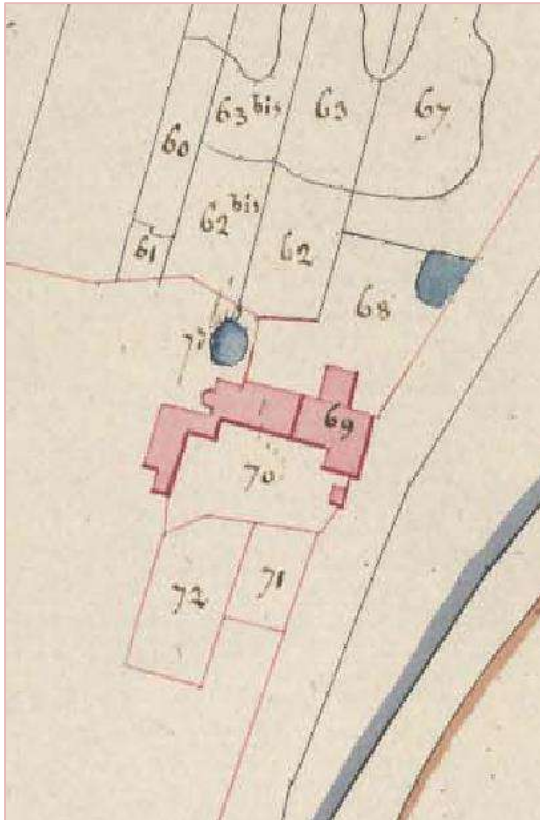
Vue sud-est de la ferme, 2015

La ferme Vigot

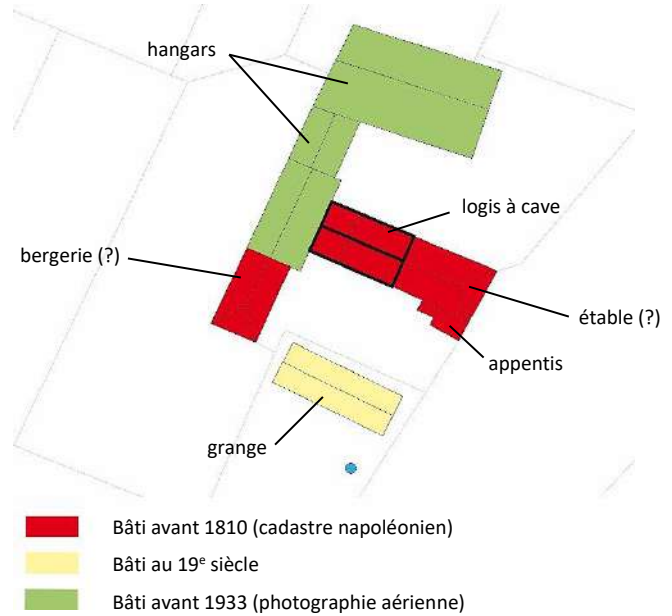
La ferme, située au sud du village en bordure agricole, est représentée sur un plan d'arpentage de 1785 [AD91 C3_053], et de façon plus précise sur le cadastre napoléonien de 1810. La grange qui ferme la cour au sud est quant à elle plus tardive, certainement du 19^e siècle. Elle est appelée la ferme Vigot du nom de la famille qui en est propriétaire depuis 1827. Avant cela, elle était connue sous le nom de ferme Cailleau [FAURE et LAWRENCE, *Notre village Boullay-les-Troux*, p. 60-61]. Complexe bâti en retrait de la rue du Clos Saint-Jean à laquelle il est relié par une allée de gravier, la ferme s'ouvre sur celle-ci par un plan en U. Elle se compose à droite du logis, au fond de ce qui ressemble à une ancienne bergerie, et à gauche d'une grange. Le logis se présente comme une maison rurale à R+1 en moellons de meulière apparents, sur cave, aux ouvertures irrégulières et redimensionnées. Au fond, l'ancienne bergerie est reliée au logis par un bâtiment à enduit couvrant à l'exception du mur-pignon. Elle est à rez-de-chaussée surmontée d'un grenier accessible par deux gerbières et possède un toit en croupe à tuiles plates. Ce bâtiment a été transformé suite à des travaux réalisés en 2015. Plus généralement, la façade sur cour de l'aile nord a été largement modifiée. La grange qui ferme la cour au sud est couverte d'un enduit à pierre vue, d'un toit en bâtière à tuiles mécaniques, et percée de deux grandes portes charretières à vantaux de bois coulissants. La ferme s'étend sur une deuxième cour côté nord, entourée de bâtiment plus récents.



Plan d'arpentage des routes, 1785 ©ADE C3_053



Cadastre napoléonien, 1810 ©ADE 3P_023



Datation et usage supposés des bâtiments



Vue sud de la ferme, 2008 ©Kargo



Vue Est de la ferme, 2012



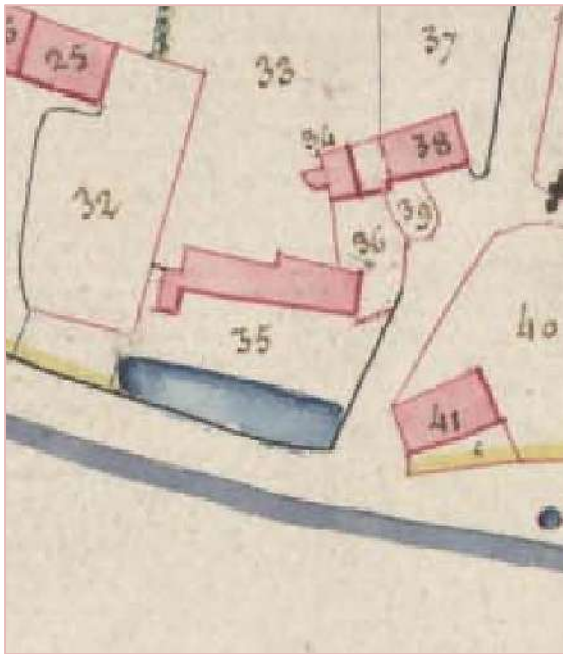
Vue rapprochée de la cour, 2008



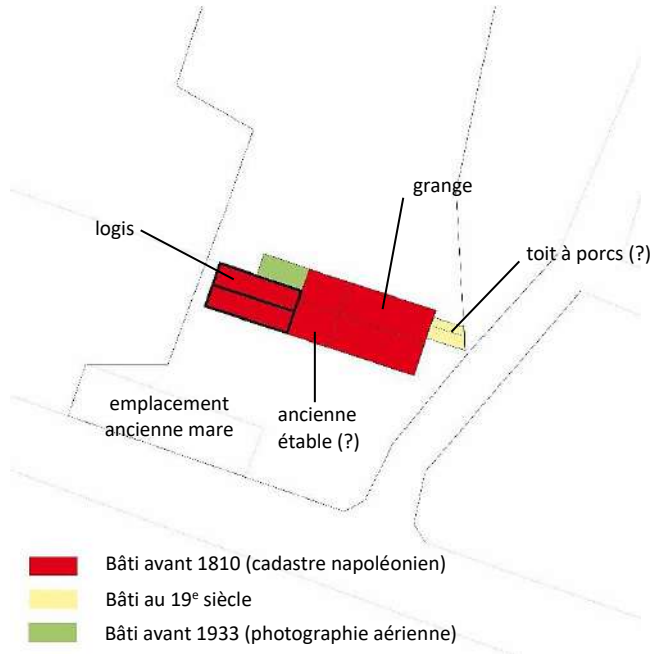
Bergerie, état avant rénovation, 2012

La ferme Leduc

La ferme dite Leduc, du nom de son propriétaire au 19^e siècle, existe déjà lors du relevé du cadastre napoléonien en 1810. Il n'en reste pourtant aucune trace dans les archives anciennes. Au 19^e siècle, elle fonctionnait notamment avec des vaches, poules et cochons, ainsi qu'un puits [FAURE et LAWRENCE, *Notre village Boullay-les-Troux (1870-1945)*, p. 62]. C'est, avec les bâtiments anciens environnants, l'un des vestiges du petit hameau du Boulet qui a donné son nom à la commune. Il s'agit d'une exploitation de type « bloc-à-terre » qui, contrairement aux fermes à cour fermée, réunit dans le même bâtiment et sous le même toit l'habitation et les annexes agricoles. Ici, le long bâtiment comprend, dans sa partie droite, une grange à grande porte charretière. Au centre se trouve l'espace qui était certainement dédié à des animaux au rez-de-chaussée, étant donnée l'emprise d'une ancienne porte relativement large et la présence d'anneaux sur le mur extérieur. Cette partie a été fortement transformée. Enfin, à l'extrémité du bâtiment se trouve le logement à rez-de-chaussée et un étage, à travées régulière et façade symétrique, dont le toit se distingue par sa moindre hauteur et sa corniche. Le bâtiment est construit en moellons de meulière recouvert d'un enduit rocaillé, c'est-à-dire incrusté de fragments de meulière, datant certainement de la fin du 19^e ou début du 20^e siècle, tandis que les encadrements de baies et le soubassement sont enduits au ciment. Côté rue du Chemin Vert, le corps de ferme s'achève par un petit édicule plus simple et enduit à pierre vue, doté de deux portes basses et d'une lucarne de grenier, qui servait certainement pour les cochons. La ferme est close par un mur de clôture à moellons de meulière apparents. Il s'ouvre sur un portail moderne en bois par deux piliers à section polygonale, précédés d'anciens chasse-roues en grès, à l'angle des rues du Chemin Vert et du Tartelet.



Cadastré napoléonien, 1810 ©ADE 3P_023



Datation et usage supposés des bâtiments



Portail et mur d'enceinte, rue du Tartelet, 2012



Idem, rue du Chemin Vert, 2012



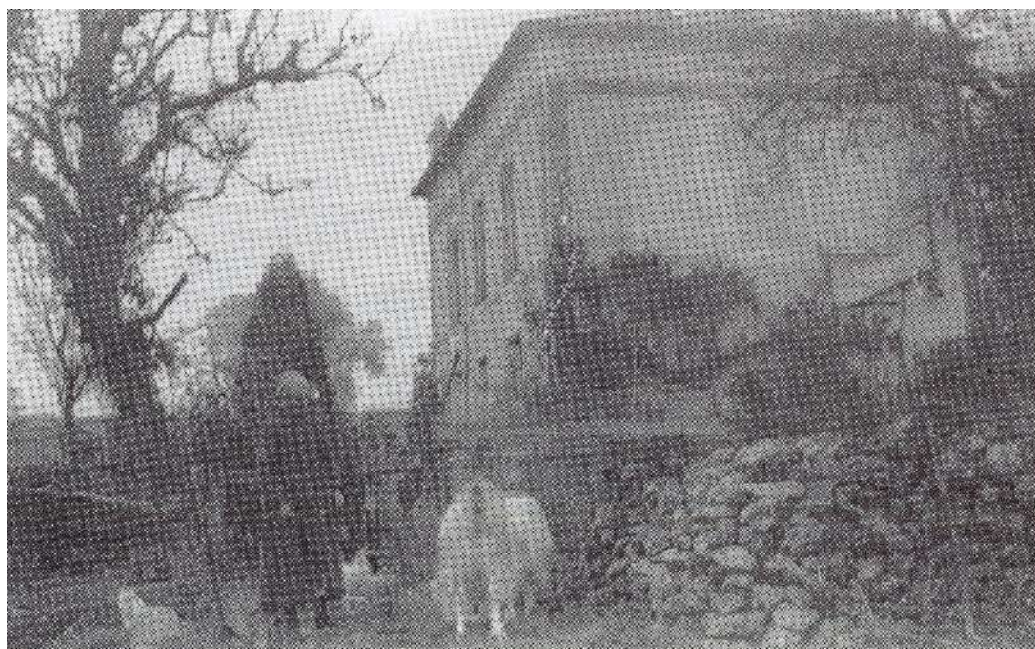
Façade sud de la ferme, 2008 ©Kargo



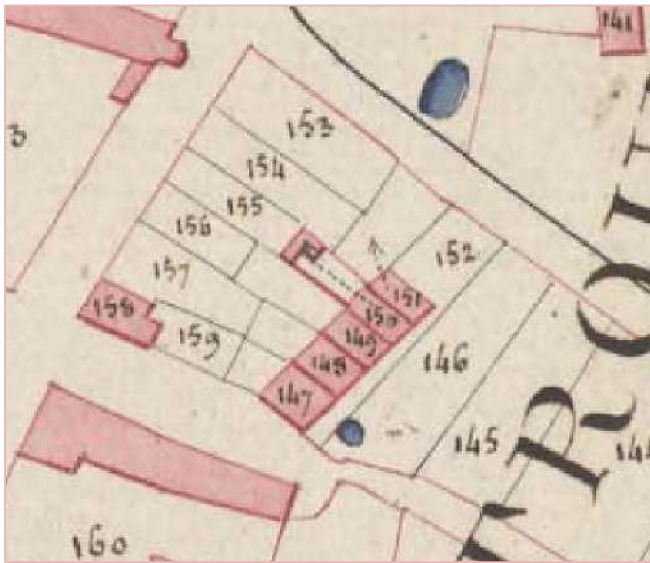
Pignon oriental, 2015

La ferme Roché

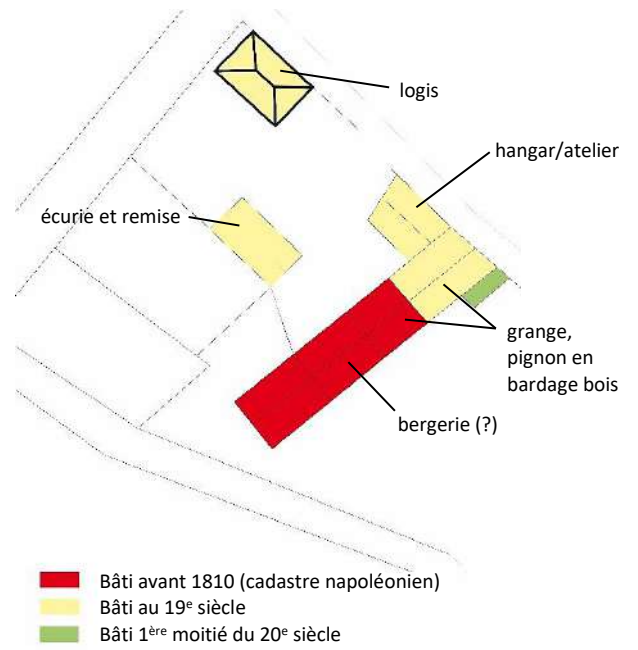
La ferme dite Roché s'est formée quant à elle au 19^e siècle, sur l'une des rues principales du bourg, à partir d'un bâtiment existant dans l'Ancien Régime. En 1810, il s'agit d'un long bâtiment divisé en plusieurs lots, peut-être à destination d'ouvriers agricoles. Au cours du 19^e siècle, ce qui ressemble aujourd'hui à une bergerie suivie d'une grange a été complété par une écurie à remise, située au centre de la cour, et d'un logis indépendant. Pratique courante au 19^e siècle, le logement du fermier ou du propriétaire se distingue des bâtiments agricoles. Au tournant des 19^e et 20^e siècles, Louis François Roché puis sa fille Delphine Rosalie et son gendre M. Meunier l'exploitent. On y cultive notamment des fraises jusque dans les années 1930 [FAURE et LAWRENCE, *Notre village Boullay-les-Troux*, p. 61]. Ceinte d'un mur de clôture en meulière apparente, la ferme est accessible par un portail (début 20^e s.) sur la ruelle du Manoir. Le logis de la ferme se trouve à l'angle de la rue de la Grange aux Trous et de la ruelle du Manoir. Il prend la forme d'une maison de maître de plan presque carré à un étage, toit à croupes en ardoise avec arêtiers et épis de faitage en zinc, souligné par une corniche lisse. La façade principale orientée sur la cour se compose de trois travées symétrique autour de l'entrée, tandis que la façade arrière sur la ruelle est entièrement aveugle. Les angles du bâtiment autrefois valorisés par des bandeaux de meulière apparente ont été lissés par l'enduit couvrant lors d'un ravalement (cf photographie ci-dessous). Il subsiste une petite niche dans laquelle se trouve une statue de la Vierge protégée derrière une vitre. Perpendiculaire à la ruelle du Manoir, en fond de parcelle, se trouve l'aile principale du corps de ferme dont l'hétérogénéité de la toiture marque les différentes entités actuelles. De gauche à droite : grange avec atelier en retour d'équerre côté cour, bergerie avec grenier, et un dernier module transformé en logements derrière le mur de clôture. Ce long bâtiment a conservé également ses ouvertures peu nombreuses sur la façade arrière, où se trouve un terrain maraîcher vers lequel a été construit un appentis en meulière. Au milieu de la cour, un bâtiment abrite sous le même toit une écurie conservant encore les anneaux sur son mur extérieur, une remise ouverte sur la cour par un porche charretier et un grenier à foin.



Logis de la ferme Roché, début 20^e siècle (Collection particulière) © FAURE et LAWRENCE, Notre village [...], p. 61



Cadastre napoléonien, 1810 ©ADE 3P_023



Datation et usage supposés des bâtiments



Vue depuis la ruelle du Manoir, 2012



Logis, depuis la rue de la Grange aux Troux, 2008 ©Kargo



Portail et aile orientale (bergerie ?), 2012



Écurie et remise, 2012

II – Le patrimoine du 19^e siècle

1. Généralités

Aux Trous, la Révolution a entraîné peu de changement dans le découpage du territoire, si ce n'est une évolution du statut des propriétés, notamment des fermes. Comme nous l'avons vu, celles-ci s'agrandissent et s'adaptent au 19^e siècle aux nouvelles techniques agricoles. D'autre part, la construction de villas, à partir de la fin du 19^e siècle, montre l'influence de l'arrivée du chemin de fer sur la sociologie et l'urbanisme de Boullay-les-Trous. La fin du 19^e siècle est aussi synonyme de construction publique et de recherche d'une nouvelle centralité pour la commune.

2. Les villas

A Boullay-les-Trous, les villas sont peu nombreuses mais de qualité. Habitations individuelles de grandes dimensions (rez-de-chaussée, étage, comble), elles s'insèrent le plus souvent au cœur d'une vaste parcelle qui peut prendre l'aspect parc paysager. Lieux de représentation, ces villas présentent une architecture de distinction avec un traitement de façade toujours différent et des éléments de décors qui leur confèrent un véritable intérêt architectural. Sur les cinq villas étudiées, on peut citer celle de « La Commanderie » au 1 rue de la Grange aux Trous. A la fin du 19^e siècle, l'architecte François-Joseph Nachon, élève de Charles Garnier, aménage sa résidence d'été sur le terrain de l'ancienne ferme de la commanderie templière attestée au 17^e et 18^e siècles [BOYE, *Un village janséniste : Boullay-les-Trous*, p. 18]. Il s'agit d'un remaniement en villa d'un bâtiment préexistant (cf cadastre napoléonien). L'édifice, parallèle à la rue de la Butte à Bernard, est implanté sur une parcelle traversante dotée d'un vaste jardin bordé de hauts murs, accessible par un portail à deux piliers en meulière surmontés de boules de faitage. La partie remaniée en villa, à l'extrémité orientale du bâtiment, forme une petite extension dont les angles sont en moellons apparents contrairement au reste de la façade nord qui est enduit en blanc. Elle présente des cabochons de céramique et un visage féminin sculpté en bas-relief sur le mur-pignon formant retour. Sa toiture est en ardoise et présente un certain jeu de volumes. En face, côté rue de la Butte à Bernard, une maison d'un étage carré souvent recouverte de lierre servait vraisemblablement de logement aux domestiques. Une autre villa remarquable est le « Château de Linarix » situé à Montabé au 1 impasse des Bois. La propriété se compose d'une villa des années 1900-1910, d'un pavillon de gardien des années 1910-1920 et de communs situés au cœur d'un vaste parc, déjà présents sur le cadastre napoléonien de 1810. Accessible par un portail en demi-lune, la villa est bâtie en moellons de meulière et brique, tandis que la modénature est soit en brique, soit en plâtre. La façade-pignon possède au rez-de-chaussée et à l'étage des fenêtres à meneaux de brique et linteaux métalliques à fleurettes, et une fenêtre à arc cintré en brique à l'étage de comble. Le pignon présentait autrefois un débord de toiture sur des aisseliers en bois cintrés (cf cartes postales), aujourd'hui disparu. Le rez-de-chaussée étant plus spacieux que l'étage, ses pièces formant bow-windows constituent des terrasses pour les pièces du premier étage. On observe un jeu de volumes au niveau des façades mais surtout des toitures, toutes en tuile plate. Elles sont tour à tour à deux pans, à demi-croupe sur aisseliers, ou en pavillon comme la tourelle qui se démarque et accentue la verticalité de la demeure. Dans le jardin, les communs sont constitués d'un bâtiment allongé en moellons de meulière enduits, divisé en deux parties, l'une de plain-pied ressemblant à une remise et l'autre à étage de comble constituant une habitation. Le petit pavillon de gardien, sorte de préfabriqué en pans de fer, est construit de plain-pied en contrebas de l'entrée et possède une petite terrasse couverte.



*Au-dessus : Villa « La Commanderie », 2008 ©Kargo
 En haut à droite : détail, cabochon sur la façade Est, 2008 ©Kargo
 En bas à droite : détail, bas-relief sur le mur-pignon nord, 2008 ©Kargo*

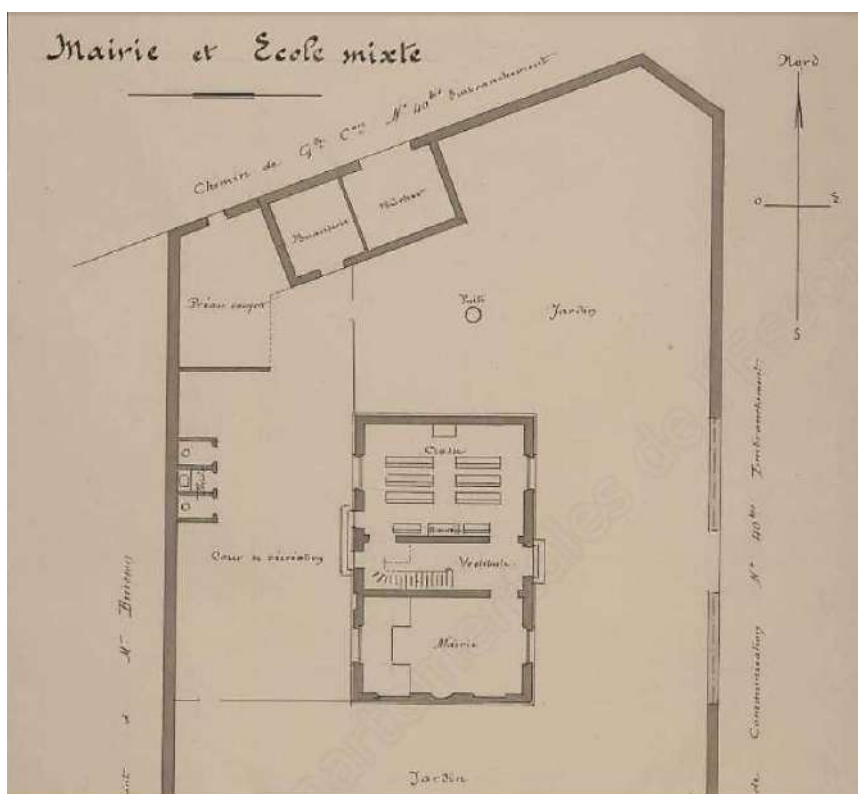


*A gauche : Château de Linarix, 2015
 En haut : bâtiment des communs, 2015
 En bas : pavillon du gardien (?), 2015*



3. Le patrimoine public : la mairie-école

Outre l'apparition des villas sur la commune, le 19^e siècle est avant tout celui de l'essor du pouvoir municipal avec la construction à Boullay-les-Troux d'un grand édifice républicain : la mairie-école. Au début du 19^e siècle, la commune des Trous participe à la rémunération de l'instituteur de Choisel pour la fréquentation des cours par quelques enfants du pays. Le maire, jugeant que le chemin de l'école jusqu'à Choisel n'est pas assez sûr, fait voter au début de la décennie 1850 la location d'une maison du village pour y faire classe. Puis, le conseil municipal de Boullay-les-Troux décide le 21 juin 1868 la construction d'une mairie-école à l'angle des routes de Choisel et des Molières pour un montant de 15 341 francs. Les travaux se déroulent de 1870 à 1871 selon les plans de l'architecte Moyé de Limours. L'édifice présente une façade ternaire et est bâti en pierre de meulière recouverte d'un enduit et décoré de bandeaux de brique. La toiture en ardoise ainsi que le clocheton qui couronnait la façade par son élégant fronton renforçaient la distinction de ce bâtiment au cœur du village. A l'intérieure, la mairie-école comporte une répartition symétrique des pièces autour d'un vestibule central (cf plan). Au rez-de-chaussée, la salle de classe se trouve sur la droite et la salle du conseil municipal sur la gauche. L'étage, accessible par l'escalier situé en fond de vestibule, est constitué de quatre pièces dévolues au logement de l'instituteur (cuisine, salle à manger et deux chambres) et une petite salle réservée aux archives communales. A l'avant du bâtiment, l'espace planté et fleuri délimité par un muret constituait à l'époque le jardin de l'instituteur. A l'arrière se trouvaient la cour de récréation bordée par les latrines, le préau, une buanderie et un bûcher pour stocker le bois de chauffage. Ces éléments ont disparu suite à la construction de la nouvelle école. Aujourd'hui, le bâtiment de la mairie reste inchangé à l'extérieur malgré la disparition du portail sur rue, du clocheton qui couronnait la façade et des souches de cheminée. A l'intérieur, la classe a été scindée en deux espaces pour former le secrétariat et le bureau du maire, et la cloison du couloir abattue. A l'étage, il existe encore un logement et un bureau accessible par l'ancien escalier.



Plan de la mairie-école, Monographie de l'instituteur, 1899 ©AD91 4T_13mono



Vue générale, route des Molières, vers 1900 ©AD91 2Fi_023



Vue actuelle, 2012



Façade arrière, côté cour d'école. On distingue au rez-de-chaussée trois portes : l'ancienne porte de la classe (à gauche), celle de la mairie (au centre) et une fausse porte dessinée par souci de symétrie (à droite), 2012



Façade avant de la mairie-école, 2012

CONCLUSION

Statistiques de l'inventaire de Boullay-les-Troux

TYPOLOGIES PATRIMONIALES						
<u>Pat. religieux</u> 2 (9%)	<u>Pat. agricole</u> 5 (23%)	<u>Pat. domestique</u> 10 (45%)	<u>Pat. public,</u> 1 (4,5%)	<u>Urbanisme</u> 1 (4,5%)	<u>Mobilier</u> 3 (14%)	<u>Total</u> 22 (100%)
Eglise 1 Presbytère 1	Ferme 4 Grange 1	M. rurale 4 Villa 5 Auberge 1	Mairie-école 1	Cour commune 1	Fontaine 1 Croix 1 Puits 1	

DEGRÉS D'INTÉRÊT				
<u>Repéré</u> 7 32 (%)	<u>Intéressant</u> 14 64 (%)	<u>Remarquable</u> 1 4 (%)	<u>Exceptionnel</u> 0 (0%)	22 (100%)

Intérêt de la commune

Au-delà de tous ces édifices présentés au cours de cette synthèse, l'intérêt patrimonial de Boullay-les-Troux se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, des murs, et la lisibilité des anciens usages notamment des fermes et maisons rurales. Ce sont ces éléments qui préservent l'identité des lieux et le caractère rural de la commune. On notera néanmoins que, bien souvent, les façades arrière et le bâti dit secondaire sont bien mieux préservés que le reste du patrimoine et doivent en cela faire l'objet d'attention. Enfin, à l'angle des rues de la Commanderie et du chemin de l'Eglise, on observe de très bons exemples de constructions neuves inspirées de l'architecture rurale qu'il serait souhaitable de voir s'insérer dans le tissu ancien.

Préconisations architecturales

Les tendances de modifications qui ont été remarquées sur la commune de Boullay-les-Troux sont les suivantes : mise à nu des façades par grattage des enduits faisant apparaître de façon inappropriée la pierre de construction ou, au contraire, la pose d'enduit ciment ; les percements trop nombreux et dans des proportions inadaptées à la modestie des bâtiments ruraux ; apparition de hautes lucarnes ; disparition de la modénature et des enduits anciens ainsi que la pose de faux éléments de construction (linteaux bois, briquettes, etc.) [KARGO, *Etat des lieux patrimonial de Boullay-les-Troux*].

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées dans ce document, il est bon de rappeler les principes relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique) ; la préservation des bâtiments secondaires ; le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture) ; la pratique de l'enduit à pierre vue (affleurant les pierres) pour les constructions en moellons de meulière ; l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC ; la limitation du nombre de créations de lucarnes ; l'inspiration des formes et rythme des percements existants ; la conservation du pavage ancien des cours ; le maintien des murs, grilles et portails de clôture anciens, ainsi que des sentes, potagers et vergers encore existants. Enfin, il serait souhaitable de préserver et valoriser les dernières traces du passage du chemin de fer dans le parcellaire, dans le paysage et dans le bâti.

SOURCES

Carte des Chasses, vers 1765, feuille 11 « Arpajon ».

Archives départementales d'Essonne

Plan d'arpentage des routes, dressé par Genty, 1785, C3/53.

Cadastre napoléonien, 1810, 3P 023/01 à 05.

Cartes postales anciennes, 2Fi 023.

Monographie communale de l'instituteur, 1899, 4T/13.

Archives communales, 2O 140 à 2O 144.

Dossier de pré-inventaire, par P. Cavailler, 1976, 2W 14.

Bibliographie

BOYE Maurice Pierre, *Un village janséniste : Boullay-les-Troux*, Paris, A.G. Nizet, 1974.

FAURE Françoise et LAWRENCE Françoise, *Notre village Boullay-les-Troux (1870-1945)*, Briis-Sous-Forges, District de Limours, 1997.

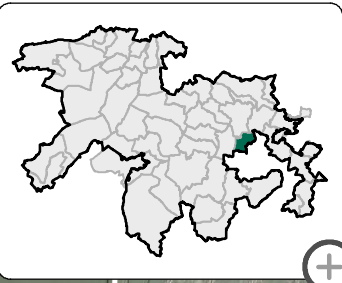
FAURE Françoise, *L'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Boullay-les-Troux*, 2007.

LEBEUF Abbé, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. III, 1757, p. 413-415.

KARGO, *Etat des lieux patrimonial de Gometz-la-Ville*, 2009.

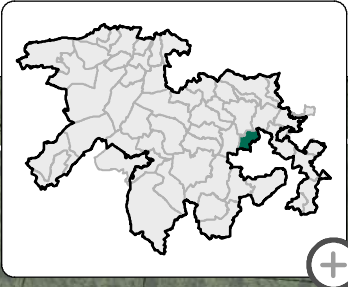


- Élément exceptionnel
- Élément intéressant
- Élément remarquable
- Élément repéré



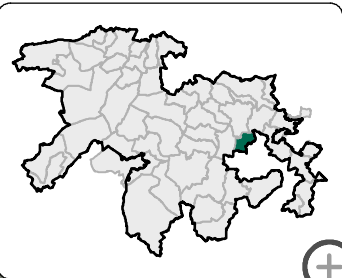


- Élément exceptionnel
- Élément intéressant
- Élément remarquable
- Élément repéré





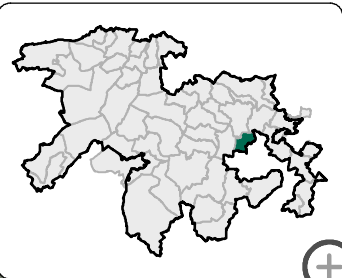
- Élément exceptionnel
- Élément intéressant
- Élément remarquable
- Élément repéré





Echelle : 1/4 500e - Mars 2018

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif





Echelle : 1/4 500e - Mars 2018

■ Patrimoine religieux

■ Patrimoine domestique

■ Mobilier urbain/rural

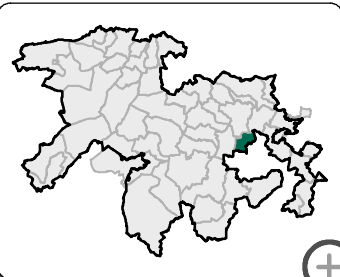
■ Patrimoine public, administratif ou judiciaire

■ Patrimoine agricole

■ Patrimoine artisanal et industriel

■ Urbanisme

□ Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif





Echelle : 1/4 500e - Mars 2018

- Patrimoine religieux
- Patrimoine domestique
- Mobilier urbain/rural
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine funéraire, commémoratif ou votif

